

Comité canado-américain pour le commerce et les affaires économiques

LE Comité canado-américain pour le commerce et les affaires économiques, qui s'était déjà réuni à Washington en mars 1954, a tenu sa seconde réunion à Ottawa, le 26 septembre 1955. Les États-Unis y étaient représentés par M. John Foster Dulles, secrétaire d'État; M. George M. Humphrey, secrétaire au Trésor; M. Ezra Taft Benson, secrétaire à l'Agriculture; M. Sinclair Weeks, secrétaire au Commerce.

Le Canada était représenté par M. C. D. Howe, ministre du Commerce et de la Production de défense; M. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture; M. L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. W. E. Harris, ministre des Finances.

Outre les membres du Comité, M. Douglas Stuart, ambassadeur des États-Unis au Canada, et M. A. D. P. Heeney, ambassadeur du Canada aux États-Unis, ont pris part aux entretiens.

Symbole de relations étroites

Cet organisme a été institué par le Gouvernement des États-Unis et celui du Canada afin de permettre à ceux de leurs ministres dont relèvent les affaires économiques et commerciales de se rencontrer périodiquement et d'examiner ensemble les affaires présentant pour eux un commun intérêt. L'existence même de ce Comité constitue un symbole des relations étroites et amicales qui existent entre les deux pays, et manifeste l'intérêt que porte chacun à de nombreuses et fort diverses questions économiques de portée mutuelle. Les réunions de cet organisme complètent et développent les échanges quotidiens qui ont lieu entre représentants officiels et entre particuliers des deux pays.

A cette réunion, les échanges de vues ont porté principalement sur la politique générale du commerce, sur les progrès que marque le règlement des grands problèmes du commerce et des paiements internationaux ainsi que sur la politique commerciale en ce qui concerne les produits agricoles.

Le Comité a souligné qu'il importe de favoriser entre le Canada et les États-Unis des échanges commerciaux amples et croissants en même temps que profitables aux deux pays. Il a étudié les difficultés auxquelles ces échanges ont donné lieu de temps à autre. De l'avis de tous les membres du Comité, ces échanges s'accroîtraient de la façon la plus satisfaisante s'ils se produisaient dans le cadre d'un régime général de libération plus accentuée du commerce et des paiements. Alors les échanges multilatéraux contribueraient à établir sur une base saine et durable les rapports entre le Canada et les États-Unis, de même qu'entre ces deux pays et ceux du reste du monde avec lesquels ils entretiennent des relations. Le Comité a reconnu que toute politique et toute mesure qui tendent vers de tels objectifs influent considérablement sur la prospérité et la sécurité des deux pays.

Le Comité a fait observer que, grâce à la situation favorable de l'emploi et à une grande activité économique dans la plupart des régions du monde, le